Église néo-apostolique
de Suisse

Nouvelles 28.05.2020

Mise à jour concernant les mesures de protection contre le COVID-19

Les services divins reprennent dans nos communautés le dimanche 14 juin 2020. Malgré les restrictions requises, la fréquentation des services divins doit être une source de joie et de forces pour tous les fidèles. L'Église néo-apostolique de Suisse a publié une notice **synthétique concernant la tenue des services divins en toutes sécurité.**
Le Conseil fédéral a communiqué, le 27 mai 2020, les nouvelles étapes de l'assouplissement des mesures de protection contre le coronavirus (COVID-19) en Suisse. Le plan de protection de l'Église néo-apostolique de Suisse, déjà publié le 12 mai 2020, définit les règles qui s'appliquent de manière contraignante aux communautés néo-apostoliques de Suisse, répond au besoin qu'ont les fidèles de pouvoir vivre des services divins ensemble et garantit le respect des consignes données par la Confédération. Vous trouverez la dernière version du plan de protection **ici**.